

Sérénité 24

// LES SERVICES AUX USAGERS DE LA ROUTE

**3 FORMULES
ÉCLAIRÉES
POUR AFFRONTER
LES IMPRÉVUS
DE LA ROUTE**



www.serenite-24.org

Parce qu'on n'est jamais trop prévoyant ni trop informé :

2 options au choix

Avec votre Formule **Sérénité 24**, **Sérénité 24 VIP** et **Sérénité 24 Gold**, vous avez la possibilité de choisir les options suivantes :



Auto Moto (23,90€)

// Abonnement d'1 an à l'édition ACO du magazine *Auto Moto* (10 numéros), intégrant 8 pages exclusives sur l'actualité du Club,

les *24 Heures du Mans*, et toutes les épreuves auto, moto, camions, karting qui se disputent sur les circuits du Mans. Retrouvez également les épreuves internationales des séries Le Mans.

Litige existant (40€)

// Assistance Protection Juridique à l'amiable si litige déjà existant (au moment de l'adhésion).

À RETENIR...	SÉRÉNITÉ 24	SÉRÉNITÉ 24 VIP	SÉRÉNITÉ 24 GOLD
Défense permis et litiges			
Garantie stage de récupération de points	●	●	●
Défense et protection en cas d'infraction ou de litige, aide et conseils auto/moto	●	●	●
Avantages 24 Heures du Mans			
Tarif préférentiel unique sur l'achat de billets d'entrée aux épreuves du Mans		●	●
Accès réservé gratuit à l'Espace Privilège Club ACO		●	●
Assistance permis et dépannage			
2 assistances dépannages 0 km en Europe			●
10 jours de véhicule de remplacement			●
Rapatriement en cas de retrait immédiat du permis			●
Services de conseils sur devis et télédiagnostic de pannes			●
Réductions exclusives			
Jusqu'à 20% de réduction sur le contrôle technique automobile		●	●
15 % de réduction en boutique officielle 24 Heures du Mans		●	●

Sérénité 24

Vous et votre permis
méritez la plus
grande attention

>> Comme tout conducteur, auto ou moto, vous pouvez être confronté à des litiges sur la route. Soyez prévoyant et évitez les mauvaises surprises : avec la Formule **Sérénité 24**, pour **seulement 62 €/an**, vous - mais aussi votre conjoint et vos enfants fiscalement à charge! - bénéficiez de l'aide et de la défense d'une association indépendante : l'Automobile Club de l'Ouest.

1

carte de membre valable partout en France,
pour vous et pour toute votre famille.

Jusqu'à
1 000 €

économisés en cas
de procédure
judiciaire.

Jusqu'à **230 €**

remboursés pour un stage
de récupération de points.



Vous souhaitez enrichir votre formule **Sérénité 24** ? Découvrez une liste d'options facultatives sous le rabat à gauche.



La défense permis et litiges

// **UNE GARANTIE STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS** du permis de conduire : avec un maximum de points sur votre permis, vous roulez plus serein ! Si votre capital de points est égal ou inférieur à 6, l'ACO peut rembourser les frais d'un stage de récupération de points, dans la limite de 230 € (selon conditions).

// **UNE DÉFENSE ET PROTECTION SI INFRACTION OU LITIGE, AIDE ET CONSEILS AUTO/MOTO.** Le service juridique de l'ACO est à votre écoute et vous guide dans les démarches à faire suite à un retrait de points ou une autre infraction. Il peut vous faire représenter gratuitement devant un tribunal. Face à un litige lié au véhicule (vice caché, réparation problématique, par exemple), l'ACO aide à trouver un accord amiable, mais peut aussi prendre en charge les honoraires d'avocat dans le cadre d'une procédure judiciaire (celle-ci pouvant coûter jusqu'à 1000 €!). Si nécessaire, le service juridique de l'ACO vous aide à remplir un constat amiable d'accident automobile.

// **UN ACCÈS PRIVILÈGE AU SITE INTERNET DE DÉFENSE JURIDIQUE DE L'ACO :**
www.juridiqueauto.com



Les avantages Club

// **UNE CARTE DE MEMBRE ACO :** gardez-la toujours sur vous, c'est votre signe d'appartenance au Club.

// **UN DROIT DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB :** faites-vous entendre, ce Club est le vôtre.

// **UNE OFFRE D'ADHÉSION GRATUITE À « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES »,** en tant que membre sympathisant. « 40 millions d'Automobilistes » est une association d'intérêt général et collectif dont le but consiste à représenter les automobilistes raisonnables. Depuis 2005, elle a pris une place importante dans l'ensemble des débats liés à l'usage de l'automobile d'aujourd'hui et de demain : sécurité routière, développement durable, droit des automobilistes, etc. « 40 millions d'Automobilistes » est l'un des représentants de référence des automobilistes auprès des pouvoirs publics et de la filière économique.

Sérénité 24 VIP

Protégez votre permis
et vivez, tel un VIP,
la Légende des
24 Heures du Mans

>> Etre prévoyant à tout moment et pouvoir faire face aux litiges, c'est essentiel pour un conducteur. Mais cela n'empêche pas de s'accorder des moments de plaisir, surtout si l'on est passionné de courses sur circuit...

Pour seulement 92 €/an, avec la Formule **Sérénité 24 VIP**, vous et les membres de votre famille fiscalement à charge êtes parfaitement encadrés pour réagir positivement face aux désagréments que peut vous réserver la route. Et vous assistez en VIP aux 24 Heures du Mans !



La défense permis et litiges

// UNE GARANTIE STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS du permis de conduire.

Si votre capital de points est égal ou inférieur à 6, l'ACO peut rembourser les frais d'un stage de récupération de points, dans la limite de 230 € (selon conditions).

// UNE DÉFENSE ET PROTECTION SI INFRACTION OU LITIGE, AIDE ET CONSEILS AUTO/MOTO.

Le service juridique de l'ACO est à votre écoute et vous guide dans les démarches à faire suite à un retrait de points ou une autre infraction. Il peut vous faire représenter gratuitement devant un tribunal.

Face à un litige lié au véhicule (vice caché, réparation problématique, par exemple), l'ACO aide à trouver un accord amiable, mais peut aussi prendre en charge les honoraires d'avocat dans le cadre d'une procédure judiciaire (celle-ci pouvant coûter jusqu'à 1 000 €!). Si nécessaire, le service juridique de l'ACO vous aide à remplir un constat amiable d'accident automobile.

// UN ACCÈS PRIVILÈGE AU SITE INTERNET
DE DÉFENSE JURIDIQUE DE L'ACO:
www.juridiqueauto.com

-15 %

sur les produits
aux couleurs
des 24 Heures du
Mans et de l'ACO.

**Jusqu'à
230 €**

remboursés sur un stage
de récupération de points.

**Jusqu'à
-20 %**

sur le contrôle
technique
obligatoire de
votre automobile.

Jusqu'à 6

billets à tarifs réduits
aux 24 Heures du Mans,
Le Mans Classic,
24 Heures Moto, Grand Prix
de France Moto, 24 Heures
Camions, etc.



Les réductions exclusives

Jusqu'à **-20%** pour un contrôle technique obligatoire dans les centres de contrôle partenaires en France.

-15% en boutique officielle *24 Heures du Mans*.

-20% sur les séances individuelles de karting sur le circuit Alain-Prost du Mans.



Vous en voulez plus avec votre Formule **Sérénité 24 VIP ?** Accompagnez-la de diverses options facultatives, à découvrir sous le rabat en début de dépliant.

Les avantages 24 Heures du Mans

// **UN TARIF PRÉFÉRENTIEL UNIQUE SUR L'ACHAT DE BILLETS D'ENTRÉE** aux épreuves auto, moto, camions du Mans. En 2012, économisez 17 € par billet lors des *24 Heures du Mans*, 14 € à *Le Mans Classic*, 7 € au *Grand Prix de France Moto*, etc. (dans la limite de 6 billets maximum).

// **UN ACCÈS RÉSERVÉ GRATUIT À L'ESPACE PRIVILÈGE CLUB ACO** avec vue sur la piste.

L'endroit où il faut être pour vivre la course dans les meilleures conditions ! Situé au bord de la piste, après la passerelle Dunlop, dans la descente vers le virage de la Chapelle, l'Espace privilège Club ACO offre la vue la plus incroyable sur la course. On peut s'y détendre et s'y restaurer tout en suivant la course sur des écrans, ou depuis l'espace privatisé et sécurisé, réservé aux membres de l'ACO, en bord de piste. Tout membre peut y recevoir jusqu'à 3 invités (15 € par invité).

ET TOUJOURS LES AVANTAGES CLUB

// Une carte de membre ACO.

// Un droit de vote à l'Assemblée générale du Club.

// Une offre d'adhésion gratuite à « 40 Millions d'Automobilistes », en tant que membre sympathisant.



Sérénité 24 Gold

Le complément
d'assistance idéale
et la pole position
pour vivre les
24 Heures du Mans

>> Sur la route, une panne ou un contrôle avec retrait de permis, peuvent surgir à tout moment ; et les frais s'avèrent souvent exorbitants. Prenez les devants : avec la Formule **Sérénité 24 Gold**, pour seulement **139 €/an**, vous et votre famille faites face aux imprévus grâce à l'aide, l'assistance et la défense de votre permis et de votre véhicule, et vous assistez de manière très privilégiée aux 24 Heures du Mans.



La défense permis et litiges

// **UNE GARANTIE STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS** du permis de conduire. Si votre capital de points est égal ou inférieur à 6, l'ACO peut rembourser les frais d'un stage de récupération de points, dans la limite de 230 € (selon conditions).

// **UNE DÉFENSE ET PROTECTION SI INFRACTION OU LITIGE, AIDE ET CONSEILS AUTO/MOTO.** Le service juridique de l'ACO est à votre écoute et vous guide dans les démarches à faire suite à un retrait de points ou une autre infraction. Il peut vous faire représenter gratuitement devant un tribunal. Face à un litige lié au véhicule (vice caché, réparation problématique, par exemple), l'ACO aide à trouver un accord amiable, mais peut aussi prendre en charge les honoraires d'avocat dans le cadre d'une procédure judiciaire (celle-ci pouvant coûter jusqu'à 1000 € !). Si nécessaire, le service juridique de l'ACO vous aide à remplir un constat amiable d'accident automobile.

// **UN ACCÈS PRIVILÈGE AU SITE INTERNET DE DÉFENSE JURIDIQUE DE L'ACO :**
www.juridiqueauto.com



Vous en voulez plus avec votre Formule **Sérénité 24 Gold** ? Accompagnez-la de diverses options facultatives, à découvrir sous le rabat en début de dépliant.

Dès
0 km

Assistance et
dépannage auto/
moto en Europe
même en cas
de panne.

24h/24

un spécialiste
indépendant vous aide
et vous conseille en cas de
risque de panne.

10

jours de véhicule
de prêt en cas
de panne
ou d'accident.

Jusqu'à 6

billets à tarifs réduits
aux *24 Heures du Mans*,
Le Mans Classic,
24 Heures Moto, *Grand Prix
de France Moto*, *24 Heures
Camions*, etc.

L'assistance permis et dépannage

// 2 ASSISTANCES DÉPANNAGES 0 KM EN EUROPE

en cas de panne auto ou moto. L'ACO est toujours à vos côtés ! Même dans votre garage, l'ACO intervient gratuitement, 24h/24, pour tout type de panne ou d'accident.

// UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT PENDANT 10 JOURS.

En cas d'immobilisation de votre véhicule donnant lieu à un remorquage (panne, incendie, crevaison, erreur de carburant, perte des clés...), l'ACO met à votre disposition un véhicule de remplacement pendant 10 jours.

// UN RAPATRIEMENT SI RETRAIT IMMÉDIAT DU PERMIS.

// UN SERVICE DE CONSEILS SUR DEVIS :

fini les mauvaises surprises ! Sans limite d'utilisation, depuis la France ou l'étranger, un spécialiste indépendant vous donne son avis sur le devis de réparation de votre véhicule, auto ou moto.

// UN SERVICE DE TÉLÉDIAGNOSTIC PANNES.

Sans limite d'utilisation, 24h/24, en cas d'anomalie de fonctionnement de votre auto ou moto, de France ou de l'étranger, joignez par téléphone un spécialiste qui vous conseille sur la marche à suivre : roulez jusqu'au garage le plus proche, immobilisez le véhicule avant dépannage... ou rentrez chez vous en toute sérénité !

Les avantages 24 Heures du Mans

// **UN TARIF PRÉFÉRENTIEL UNIQUE SUR L'ACHAT DE BILLETS D'ENTRÉE** aux épreuves auto, moto, camions au Mans. En 2012, économisez 17 € par billet lors des *24 Heures du Mans*, 14 € à *Le Mans Classic*, 7 € au *Grand Prix de France Moto*, etc. (dans la limite de 6 billets maximum).

// **UN ACCÈS RÉSERVÉ GRATUIT À L'ESPACE PRIVILÈGE CLUB ACO** avec vue sur la piste.

Les avantages Club

// **UNE CARTE DE MEMBRE ACO.**

// **UN DROIT DE VOTE** à l'Assemblée générale du Club.

// **UNE OFFRE D'ADHÉSION GRATUITE À « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES »**, en tant que membre sympathisant.

Les réductions exclusives

Jusqu'à **- 20%** sur un contrôle technique obligatoire dans les centres de contrôle partenaires en France.

-15% en boutique officielle *24 Heures du Mans*.

-20% sur les séances individuelles de karting sur le circuit Alain-Prost du Mans.

L'Automobile Club de l'Ouest

L'ACO est une association née en 1906, à l'initiative de passionnés de sport automobile qui organisent en Sarthe le premier Grand Prix de l'Histoire, celui de l'Automobile Club de France. Puis en 1923, elle crée et organise les *24 Heures du Mans*.

Aujourd'hui, le retentissement international de l'épreuve fait d'elle la plus grande course au monde, attirant plus de 250 000 spectateurs sur le mythique circuit de 13,629 kilomètres. Les *24 Heures du Mans* font partie d'un riche programme de manifestations sportives sur les circuits du Mans (*24 Heures Moto, Grand Prix de France Moto, Le Mans Classic, 24 Heures Camions, 24 Heures Karting*, etc.) et d'un label d'endurance qui organise des courses sur les continents européens, américains et asiatiques. Pour les amateurs de sport, l'ACO est également, depuis 1968, une école de pilotage auto/moto.

Mais l'ACO c'est aussi l'engagement au quotidien d'une association qui accompagne, depuis plus d'un siècle, le développement de l'automobile et des infrastructures routières en France, avec, comme préoccupations majeures, la défense juridique, l'aide aux usagers de la route, et la formation de conducteurs raisonnables.

L'ACO est également à l'origine de la création, en 2005, de « 40 Millions d'Automobilistes », une association d'intérêt général qui est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur les grands dossiers de sécurité routière, de mobilité, et de développement durable.

Etre membre de l'Automobile Club de l'Ouest, c'est faire partie de la Légende du Mans, depuis plus d'un siècle, mais aussi penser et agir au quotidien pour le développement harmonieux de l'automobile et de la moto.



www.lemans.org

ACO - Service Membres - Circuit des "24 Heures" 72019 Le Mans Cedex. Tél. : 02 43 40 25 55 - clubaco@lemans.org

ANGERS 49100
Tél. 02 41 88 40 22
aco49@lemans.org

CAEN 14000
Tél. 02 31 85 47 35
aco14@lemans.org

PARIS 75008
Tél. 01 44 90 00 24
acoparisidf@lemans.org

RENNES 35000
Tél. 02 99 79 11 11
aco35@lemans.org

ST-BRIEUC 22000
Tél. 02 96 33 16 20
aco22@lemans.org

BREST 29200
Tél. 02 98 44 32 89
aco29@lemans.org

NANTES 44000
Tél. 02 40 48 11 11
aco44@lemans.org

POITIERS 86000
Tél. 05 49 55 28 20
aco86@lemans.org

ROUEN 76000
Tél. 02 35 71 44 89
aco76@lemans.org

TOURS 37000
Tél. 02 47 05 11 11
aco37@lemans.org



Bulletin d'adhésion ACO

Merci d'écrire en lettres MAJUSCULES

Adhésion en ligne 02 43 40 25 55 / www.serenite-24.org

Nom _____ Tél. perso _____

Prénom _____ Tél. mobile _____

Date de naissance _____ (jj/mm/aa) Tél. pro _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Profession _____ E-mail _____ @ _____

(indispensable pour vous informer de vos avantages et de l'actualité du club)

Votre conjoint Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ (jj/mm/aa)

Véhicule	Immatriculation	Marque + modèle + version	Date de mise en circulation	Energie
<input type="checkbox"/> Auto / <input type="checkbox"/> Moto				
<input type="checkbox"/> Auto / <input type="checkbox"/> Moto				

Ces informations nous sont nécessaires pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans notre fichier d'adhérents et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification, prévu par la loi « Informatique et Libertés » auprès de notre Service Membres. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par nos partenaires à des fins de prospection, veuillez cocher la case ci-contre . Votre adhésion vous donne le droit de bénéficier gratuitement du statut de membre sympathisant de 40 Millions d'Automobilistes. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre .

Je choisis la formule* (cochez la case correspondant à votre choix)

	Paiement comptant	Prélèvement mensuel**
SÉRÉNITÉ 24	<input type="checkbox"/> 62 €	<input type="checkbox"/> 5,48 €
SÉRÉNITÉ 24 VIP	<input type="checkbox"/> 92 €	<input type="checkbox"/> 8,13 €
SÉRÉNITÉ 24 GOLD	<input type="checkbox"/> 139 €	<input type="checkbox"/> 12,28 €

Je choisis également les options

<input type="checkbox"/> Auto Moto	<input type="checkbox"/> + 23,90 €	<input type="checkbox"/> + 2,11 €
<input type="checkbox"/> Litige existant***	<input type="checkbox"/> + 40 € (par chèque ou CB)	Indisponible

Mode de paiement

paiement mensuel, par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de l'ACO)

paiement comptant, par carte bancaire****

Date et signature
obligatoires :

N° carte _____

Expire _____ Inscrivez les 3 derniers chiffres du cryptogramme figurant au dos de votre carte _____

paiement comptant, par prélèvement bancaire (complétez l'autorisation de prélèvement ci-dessous + fournir un RIB)

paiement mensuel**, par prélèvement bancaire (complétez l'autorisation de prélèvement ci-dessous + fournir un RIB)

* Dans le prix de l'adhésion est incluse la cotisation statutaire d'un montant de 29 €. Contenus et tarifs valables jusqu'au 31/12/2012. ** Le prix du prélèvement mensuel inclut des frais bancaires (prélèvement mensuel le 15 du mois). *** Au titre du litige dont vous connaissez le caractère conflictuel lors de la souscription d'adhésion à l'Automobile Club de l'Ouest, vous renoncez à vous prévaloir du bénéfice de la prestation de « défense judiciaire ». Dans ce cas, seule la prestation de « défense amiable » vous est accordée. **** Sauf American Express ou Diners Club. Le contrat d'adhésion prendra effet 24 heures après la date de souscription du contrat d'adhésion, pour une durée d'une année à fin de mois. A l'issue de la période d'adhésion, la reconduction du présent contrat s'effectuera exclusivement par tacite reconduction sauf dans l'hypothèse où l'adhérent a averti l'ACO, dans un délai d'au moins 1 mois avant la date d'expiration de son adhésion, de son souhait de ne pas renouveler. Les infractions, pertes de points et litiges antérieurs à la date d'adhésion ne sont pas pris en charge. Soit toujours exclus : les délits et la conduite sous l'emprise de stupéfiants ou d'alcool. Les conditions générales de vente sont disponibles sur simple demande au 02 43 40 25 55 ou sur internet www.serenite-24.org.

Joignez un Relevé d'Identité Bancaire récent

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : 005541

Vos nom, prénom et adresse :

Nom et adresse de votre banque :

Autorisation de prélèvements

Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte du montant de tous avis de prélèvement qui seront émis à mon nom par l'Organisme créancier ci-dessous. Il est entendu qu'en cas de litige sur un prélèvement, je devrai régler le différend avec l'Organisme créancier ci-dessous désigné. Vous n'aurez pas à m'aviser de l'exécution des opérations hors de l'extrait de compte que vous m'adresserez, ni éventuellement de leur non-exécution.

Organisme créancier :

AUTOMOBILE CLUB
DE L'OUEST
Circuit des 24 Heures
72019 Le Mans CEDEX 2

Compte à débiter :

établissement guichet n° de compte clé RIB

Signature
du titulaire
du compte :

Fait à : _____ le : _____

Comment rejoindre le club dès maintenant :

1. Courrier :

- Complétez le bulletin d'adhésion,
- Si vous réglez par chèque, joignez-le à votre pli, si vous choisissez le prélèvement bancaire, joignez un RIB,
- Fermez l'enveloppe T en humectant les bords,
- Postez l'enveloppe sans l'affranchir.

2. Téléphone : au 02 43 40 25 55

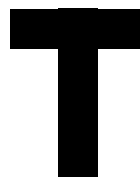
3. Internet : www.serenite-24.org

(cadre réservé à l'ACO)

ECOPLI

M 20 g

Validité
permanente



AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST

AUTORISATION 60167

72109 LE MANS CEDEX 2